



Initiation à l'homéopathie en élevage

DUREE : 14 h soit 2 jour(s)

INTERVENANT : Paul POLIS, vétérinaire

Les éleveurs, soucieux de la santé de leur troupeau, apprécient de pouvoir agir dès les premiers symptômes et de participer à la guérison de leurs animaux. L'efficacité, le faible coût des remèdes homéopathiques sont des atouts majeurs en élevage, sans oublier l'absence de résidus. L'homéopathie est conforme au cahier des charges de l'agriculture biologique.

OBJECTIFS

Découverte d'une nouvelle forme de thérapeutique, adaptée aux animaux.
Bien définir ce qu'est l'homéopathie, quels sont ses principes, et comment l'utiliser.
Savoir observer les animaux avec précision, pratique nécessaire à toute recherche de remèdes homéopathiques.
Découvrir et apprendre à utiliser les outils de l'homéopathe : répertoire et matières médicales
Découvrir une sélection de remèdes homéopathiques d'usage fréquemment utile en élevage dans des situations simples

PROGRAMME

Jour 1 :
Matin : 3h30

Objectifs :
Savoir ce qu'est l'homéopathie, ses principes
Aborder les notions homéopathiques de santé et de maladie
Définir les bases de l'homéopathie : historique, principe de globalité, loi de similitude, dilutions/dynamisations
Connaître les bases réglementaires

Après-midi : 3h30

Objectifs :
Savoir observer les animaux avec précision, pratique nécessaire à toute recherche de remèdes homéopathiques
Présentation de la structure du répertoire homéopathique et des matières médicales
A partir de cas cliniques, recherche de rubriques homéopathiques pour commencer à se familiariser avec le répertoire

Jour 2 :
Matin : 3h30

Objectifs :
Eclaircir les points nécessitant précisions suite à la première journée
Décrire comment observer les animaux pour une prescription homéopathique
Doctrines homéopathiques : maladie aiguë/maladie chronique, nosologie homéopathique pour comprendre quels symptômes choisir
Décrire les différents schémas d'évolution suite à la prise d'un remède : suppression et aggravation

Après midi : 3h30

Objectifs
S'exercer avec les cas concrets apportés par l'intervenant
Découvrir une sélection de remèdes homéopathiques d'usage fréquemment utiles en élevage dans des situations simples



METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Tour de table en début et fin de stage

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

MODALITE D'EVALUATION

Questionnaire des attentes

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site www.odfi-zoneverte.com

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos formations/FAQ formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos_ formations/FAQ_ formations)

CONTACT

Adresse internet : zoneverte@giezoneverte.com

Responsable administrative et formation : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

Courrier : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

